

Yvan Dumont [REDACTED]
2007-03-13 09:25

A Simon Bélanger [REDACTED] André
Gagnon [REDACTED]

cc

ccc

Objet Taux d'aide financière - Projets d'eau potable de St-François
d'Assise et de St-Siméon



SVP préparer les documents pour signature de la promesse pour ces 2 dossiers en tenant compte de la demande ci-après concernant le taux d'aide. Conserver copie de ce courriel aux dossiers.

Yvan Dumont, ing.
Chef d'équipe des programmes
Service des programmes et du suivi des infrastructures-Québec
Direction des infrastructures

[REDACTED]

----- Réacheminé par Yvan Dumont [REDACTED] le 2007-03-13 09:18 -----

Jacques A. Tremblay
2007-03-12 12:06

Pour : Yvan Dumont [REDACTED]
cc : Michel Gagnon [REDACTED] Jean-Pierre
Beaumont [REDACTED]
Objet :



Yvan

Pour faire suite à notre conversation de ce matin concernant les dossiers de St Siméon et de St François d'Assise, il a été convenu avec les autorités de préparer une lettre de promesse dans le programme PIQM avec un taux majoré à 80 % pour les deux dossiers.

Merci de ta collaboration

Jacques A Tremblay, directeur
Direction des Infrastructures

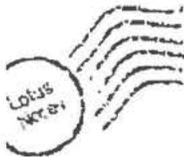


AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.



Simon
Bélanger
2007-03-13 11:08

A Abdelkrim Senhaji
cc Yvan Dumor
ccc
Objet St-François-d'Assise - PIQM 501314



Karim,

À la demande du cabinet, le dossier de mise aux normes des équipements de production d'eau potable pour la Municipalité de St-François-d'Assise est transféré dans PIQM (dossier 501314) avec un taux d'aide financière de 80 %. Le dossier précédent au numéro 610708 est annulé.

Il faut donc prévoir au dossier 501314 les montants suivants :

CMA : 1 786 359 \$
Aide : 1 429 087 \$

Simon Bélanger, ing.
Direction des infrastructures



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.



Jean-Pierre
Beaumont [redacted]
2008-07-11 15:44

A Michel Binette [redacted]
cc Michel Gagnon [redacted]
ccc Simon Bélanger [redacted]
Objet Tr : St-François-d'Assise N/D: 501314



Bonjour,

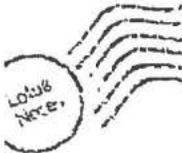
Que doit-on répondre à la question plus bas ? Il va de soi que le CMA soit ajouté aux coûts réels et que le taux de subvention déjà promis soit conservé à 80 %. Toutefois, la demande de la municipalité implique une augmentation du taux d'aide financière à 84,2 % $[(1757\ 118 \$ + 587\ 155 \$) / 2\ 783\ 553 \$]$. Une réponse positive implique également une aide additionnelle dans l'enveloppe d'aide accrue de 587 155 \$. Cette enveloppe fond très rapidement.

Une réponse est attendue très prochainement puisque la validité des soumissions se termine le 18 juillet 2008.

Jean-Pierre Beaumont, ing., directeur
Service des programmes et du suivi des infrastructures-Québec
Direction générale des infrastructures
Ministère des Affaires municipales et des Régions



----- Réacheminé par Jean-Pierre Beaumont [redacted] le 2008-07-11 15:38 -----



Simon
Bélanger [redacted]
2008-07-11 10:39

A Jean-Pierre Beaumont [redacted]
cc
Objet St-François-d'Assise N/D: 501314



Le 7 mai 2007, la Municipalité et le MAMR ont signé un protocole d'entente dans le cadre du sous-volet 1.2 du PIQM (dossier 501314) incluant une aide financière de 1 757 118 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible (CMA) de 2 196 398 \$ relativement au projet de mise aux normes des installations de production d'eau potable. Le taux d'aide a été majoré à 80%.

À la suite de l'ouverture des soumissions le 18 avril 2008, le CMA s'établit maintenant à 2 783 553 \$.

La Municipalité demande une aide financière supplémentaire de 587 155 \$, qui représente intégralement l'augmentation du CMA.

Puisque la validité des soumissions reçues vient à échéance le 18 juillet, est-il possible de déterminer maintenant les instructions pour répondre à cette demande ?

Simon Bélanger, ing.
Direction générale des infrastructures



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.



Jean-Pierre
Beaumont/ [REDACTED]
2008-07-14 16:06

A Simon Bélanger [REDACTED]
cc Yvan Dumont [REDACTED], Jacques A.
Tremblay [REDACTED], Michel
Gagnon [REDACTED]
ccc
Objet Saint-François-d'Assise – 501314



Bonjour,

Je viens d'avoir une conversation téléphonique avec le cabinet. On nous demande de préparer une promesse d'aide révisée où l'augmentation de l'aide financière prendra entièrement l'augmentation du coût admissible de 587 155 \$, ce qui portera le taux d'aide financière de 80 % à 84,2 %.

S.V.P. Préparer la promesse révisée le plus rapidement possible.

Merci.

Jean-Pierre Beaumont, ing., directeur
Service des programmes et du suivi des infrastructures-Québec
Direction générale des infrastructures
Ministère des Affaires municipales et des Régions



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.



Simon
Bélanger/ [REDACTED]
2008-07-16 14:33

A Karim Senhaji [REDACTED]
cc Yvan Dumont/ [REDACTED]
ccc
Objet St-François-d'Assise N/D: 501314



Karim,

À la demande du cabinet, le CMA et l'aide financière pour le projet de mise aux normes - eau potable sont révisés selon les paramètres indiqués ci-dessous.

	CMA	Aide	Municipalité
Initial (2007-03-14)	2 196 398 \$	1 757 118 \$	439 280 \$
Augmentation	587 155 \$	587 155 \$	0 \$
Total	2 783 553 \$	2 344 273 \$	439 280 \$

Simon Bélanger, ing.
Direction générale des infrastructures



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.
Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur
immédiatement.